



DOSSIER DE CANDIDATURE

Formation sous statut scolaire d'aide soignant

Sélection Départementale 93 Rentrée septembre 2021
Classer vos choix en les numérotant de 1 à 5
(1 étant le vœu prioritaire)

- Lycée Hélène Boucher TREMBLAY EN FRANCE (9 places en partiel+ 9 places en complet)
- Lycée Henri Sellier LIVRY GARGAN (24 places en partiel)
- Lycée Liberté ROMAINVILLE (18 places en partiel)
- Lycée Angela Davis ST DENIS (24 places en partiel)
- Dernier vœu : Extension à tous les établissements du département.

Un seul dossier par candidat sera retenu

Veuillez compléter le dossier lisiblement (**nom et prénom en lettres capitales**) et le retourner à l'établissement de formation centre de sélection **avant le 03 juin 2021** par envoi postal
(Cachet de la poste faisant foi)

au Lycée HÉLÈNE BOUCHER 70 Avenue Gilbert Berger, 93290 TREMBLAY-EN-FRANCE
à l'attention de Madame ICHOU - DDFPT.

FICHE D'INSCRIPTION

Nom	Prénom	Date de naissance	Coller ici une photo d'identité
Adresse			
Ville	Code postal	Situation de famille	
Téléphone (obligatoire)	<u>Adresse électronique (obligatoire)</u>		

FORMATION

- Je suis titulaire du Baccalauréat Professionnel Accompagnement Soins et Services à la Personne ou je le présente à la session 2021.
- Je suis titulaire du Baccalauréat Professionnel Agricole Services Aux Personnes et Aux Territoires ou je le présente à la session 2021 (affectation uniquement au lycée Hélène BOUCHER sur cursus complet).
- Je suis titulaire d'un **autre baccalauréat** ou je le présente à la session 2021 (affectation uniquement au lycée Hélène BOUCHER sur cursus complet). Préciser la série ou la spécialité :.....
- Je ne suis pas titulaire d'un baccalauréat ou sollicite le droit au retour en formation initiale (affectation uniquement au lycée Hélène BOUCHER sur cursus complet).

Nom et adresse du dernier établissement scolaire fréquenté :

- Je certifie que mes réponses sont exactes et honnêtes
- Je n'autorise pas l'affichage et/ou la mise en ligne des résultats

Date

Signature (du représentant légal si candidat mineur)

CONDITIONS DE SELECTION

Vous postulez dans un institut de formation sous statut scolaire ou par apprentissage :

- Vous devez être âgé(e) de 17 ans au moins à la date d'entrée en formation ;
- Vous sollicitez le droit au retour en formation défini par les articles D122- 3 – 6 à 8 du Code de l'éducation, vous devez être âgé(e) au plus de 25 ans révolus le jour de la rentrée en formation ;
- Vous souhaitez suivre la formation sous statut scolaire, vous devez avoir quitté le système scolaire depuis moins d'un an ou faire valoir vos droits au retour en formation ;

-Pour l'inscription aux parcours partiels : être titulaire du baccalauréat professionnel Accompagnement Soins et Services à la Personne à l'entrée en formation. Les élèves en terminale de ces formations peuvent présenter leur candidature. Leur admission définitive sera subordonnée à l'obtention du baccalauréat.

A FOURNIR AU PLUS TARD LE JOUR DE LA RENTREE EN FORMATION, un certificat médical attestant que vous êtes à jour des vaccinations obligatoires et que vous ne présentez pas de contre-indication physique ou psychologique à l'exercice de la profession d'aide-soignant établi par un médecin agréé par l'Agence Régionale de Santé.

<https://www.iledefrance.ars.sante.fr/listes-de-medecins-agrees-en-ile-de-france>)

Vaccinations OBLIGATOIRES :

- DTP (Diphtérie Tétanos Poliomyélite),
- BCG (Tuberculose) et dernier test tuberculinique,
- Hépatite B et sérologies (prise de sang témoignant de l'immunité Anti-Hbs Anti-Hbc)

Vaccinations fortement recommandées : ROR (Rubéole, Oreillons, Rougeole) Coqueluche, Varicelle (si non immunisé)

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER *

A CLASSER STRICTEMENT ET A NUMEROTER DANS L'ORDRE INDIQUE CI DESSOUS

<u>PIECES A JOINDRE AU DOSSIER *</u>		Réservé au centre de sélection
<u>A CLASSER STRICTEMENT ET A NUMEROTER DANS L'ORDRE INDIQUE CI DESSOUS</u>		
1. Une photocopie de la pièce d'identité recto-verso Les titres de séjour pour les ressortissants hors UE doivent être valides pour toute la période de formation	<input type="checkbox"/>	DOSSIER COMPLET <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
2. Une lettre de motivation manuscrite	<input type="checkbox"/>	
3. Un curriculum vitae (CV)	<input type="checkbox"/>	
4. Un document manuscrit relatant, au choix du candidat, soit une situation personnelle ou professionnelle vécue, soit son projet professionnel en lien avec les attendus de la formation. Ce document n'excède pas deux pages.	<input type="checkbox"/>	
5. Une photocopie du diplôme ou du relevé de notes (pour les Bac Pro ASSP ou SAPAT)	<input type="checkbox"/>	
6. Une photocopie des bulletins scolaires de l'année de première et de terminale pour les bacheliers.	<input type="checkbox"/>	
7. Les appréciations des périodes de formation en milieu professionnel (années de première et terminale pour les Bac Pro ASSP ou SAPAT).	<input type="checkbox"/>	
8. Un certificat de scolarité pour l'année 2020-2021 (<u>pour statut scolaire</u>)	<input type="checkbox"/>	
9. Autre justificatif valorisant un engagement ou une expérience personnelle (associative, sportive...) en lien avec la profession d'Aide-soignant	<input type="checkbox"/>	
10. Fiche d'inscription complétée (voir première page du dossier d'inscription)	<input type="checkbox"/>	

Le dossier complet est à envoyer par courrier au centre de sélection :
LYCEE HELENE BOUCHER
70, Avenue Gilbert Berger
93290 TREMBLAY EN France
à l'attention de Madame ICHOU DDFPT
Au plus tard le Jeudi 03 Juin 2021 (cachet de la poste faisant foi)

MODALITÉS D'ADMISSION :

Dossier destiné à apprécier les connaissances, les aptitudes et la motivation du candidat

A titre exceptionnel et transitoire, pour l'année 2021, le recrutement se fera, exclusivement sur dossier. Aucun entretien individuel ne sera programmé

(Article 13 de l'arrêté du 7 avril 2020 relatif aux modalités d'admission aux formations conduisant aux diplômes d'Etat d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture).

LES ATTENDUS ET CRITÈRES NATIONAUX

(Annexe de l'arrêté du 07 avril 2020 relatif aux modalités d'admission aux formations conduisant aux diplômes d'Etat d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture).

ATTENDUS	CRITÈRES
Intérêt pour le domaine de l'accompagnement et de l'aide à la personne notamment en situation de vulnérabilité	Connaissances dans le domaine sanitaire, médico-social, social ou sociétal
Qualités humaines et capacités relationnelles	Aptitude à faire preuve d'attention à l'autre, d'écoute et d'ouverture d'esprit
	Aptitude à entrer en relation avec une personne et à communiquer
	Aptitude à collaborer et à travailler en équipe
Aptitudes en matière d'expression écrite, orale	Maîtrise du français et du langage écrit et oral
	Pratique des outils numériques
Capacités d'analyse et maîtrise des bases de l'arithmétique	Aptitude à élaborer un raisonnement logique à partir de connaissances et de recherches fiables
	Maîtrise des bases de calcul et des unités de mesure
Capacités organisationnelles	Aptitudes d'observation, à s'organiser, à prioriser les activités, autonomie dans le travail

DÉROULEMENT DES SÉLECTIONS ET DES INSCRIPTIONS

Dépôt des dossiers complets	Du 29 mars au 03 juin 2021
Clôture des inscriptions	03 Juin 2021
Jurys de sélection : examen des dossiers	Du 04 au 24 juin 2021
Jury d'admission	Le 25 juin 2021
Communication des résultats avec affichage des résultats et publication sur les sites internet des lycées	30 juin 2021 à 10h
Validation des inscriptions	09 juillet 2021
Période d'inscription	Jusqu'au 12 juillet 2021
Rentrée scolaire	01 septembre 2021

PRESENTATION DE LA FORMATION D'AIDE SOIGNANT

Un nouveau référentiel en attente de parution entrera en vigueur à la rentrée de Septembre

Pour être aide-soignant(e), il faut suivre une formation spécifique qui a pour but de faire acquérir à l'élève des compétences lui permettant de contribuer à la prise en charge d'une personne ou d'un groupe de personnes au sein d'une équipe pluridisciplinaire.

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Participer à l'accueil de la personne et de son entourage.
- Situer son action au sein d'une équipe de travail.
- Participer à l'identification, à la modification des besoins physiques, physiologiques et psychologiques de l'être humain aux différentes étapes de la vie.
- Appliquer les méthodes et les moyens adaptés à l'exécution des soins en collaboration avec l'infirmier(e) diplômé(e) d'Etat (IDE).
- Participer à l'animation et à l'organisation d'activités.
- Collaborer à l'organisation de la vie d'une personne ou d'un groupe de personnes en favorisant la participation de celle-ci à toutes leurs activités quotidiennes.
- Transmettre les observations par oral et par écrit.
- Transmettre les connaissances liées à sa fonction et, dans ce cadre, participer à des actions de formation.

Selon le type de parcours de formation, partiel (titulaires du Bac Pro ASSP) ou complet (avec autre diplôme ou sans), la formation a une durée de 10 à 18 mois avec une alternance de stages et de formation en centre.